



Extrait du PLAISANCE en Dordogne

<http://www.plaisance24.com/spip.php?article60>

Haut débit internet

- Conseil municipal - Evènements marquants -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mai 2011

Description :

Mise en service du haut débit internet sur Plaisance.

Pensez à contacter votre opérateur internet pour éventuellement modifier votre contrat pour profiter de cette augmentation de débit.

PLAISANCE en Dordogne

Mise en service du haut débit internet sur Plaisance

En fonction depuis quelques jours, l'internet haut débit sur la zone de Plaisance a été officiellement inauguré le 10 mai 2011, en présence de :

Mme Huguette THOMASSIN, Maire de Plaisance

M. Jean-Claude CASTAGNER, Conseiller général du canton d'Issigeac

M. Alain CASTANG, Vice-président du SDE24, en charge du secteur Issigeac-Sigoules

M. Emmanuel ESPAGÑOL, Conseiller régional d'Aquitaine

M. Bernard VAURIAC, ingénieur du Conseil général en charge du dossier

Sur la période 2004-2007, et pour pallier au manque de couverture ADSL dans le département, le Conseil général, bien qu'il n'en ait pas la compétence obligatoire, a passé une convention « Département innovant » avec France Télécom. Cette première étape a permis d'équiper en haut débit les 220 répartiteurs téléphoniques couvrant le département, rendant 93,6% des lignes téléphoniques éligibles à l'ADSL (débit garanti de 512K).

Cependant, cette technologie est dépendante de la distance entre la prise de l'abonné et le central téléphonique. Pour cette raison, 11 800 abonnés (soit 35 000 habitants et environ 50 entreprises) restaient à l'écart. Le Conseil général a étudié plusieurs solutions et retenu la création de noeud de raccordement des abonnés en zone d'ombre (NRA-ZO). 92 NRA-ZO vont être déployés, et les territoires de 41 cantons et 210 communes vont être touchés par cette extension de la couverture en haut débit.

Cet investissement du Conseil général, de l'ordre de 9 millions d'euros, est soutenu par la Région Aquitaine (2 MEuros) et l'Europe (1,5 MEuros de fonds FEDER).

Le syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE24) s'est également impliqué dans le projet en fournissant l'énergie aux sites de NRA-ZO n'en disposant pas.

Le canton d'Issigeac a accepté une baisse du montant des contrats d'objectif alloués de manière à participer au financement global du projet.

Pour les abonnés ne pouvant être éligible à cette technologie, le Conseil général alloue une subvention de 200Euros pour l'équipement nécessaire à une réception internet via un satellite.

Pensez à contacter votre opérateur internet pour éventuellement modifier votre contrat pour profiter de cette augmentation de débit

Plus d'informations techniques : <http://www.pays-de-bergerac.com/le-...>

Le dossier de presse du Conseil général : <http://www.cg24.fr/FCKeditor/upload...>